

20 juin 2007

Décision de conformité du projet d'offre publique d'achat visant les titres de la société

**GFI INFORMATIQUE**

(Eurolist)

**Complément à D&I 207C1090 du 13 juin 2007**

Le 20 juin 2007, à 10 heures 45, le projet de note d'information établi par la société GFI INFORMATIQUE (article 231-19 du règlement général) en réponse à l'offre publique d'achat, déposée le 25 mai 2007 par BNP Paribas agissant pour le compte de la société FS Participations SAS contrôlée au plus haut niveau par la société de droit japonais Fujitsu Limited (1), et déclarée conforme par l'Autorité des marchés financiers le 12 juin 2007 (2), a été déposé et est diffusé en application de l'article 231-26 du règlement général.

---

Cf. D&I 207C0963 du 25 mai 2007.  
Cf. D&I 207C1090 du 13 juin 2007.